LA MAIRIE VOUS INFORME

LETTRE MUNICIPALE N° 2 – MARS 2016

TEL. 05 56 59 57 13 - FAX.05 56 59 50 61
1, PLACE DU 19 MARS 1962
*E-mail : **saint-sauveur-medoc@wanadoo.fr** – Site Internet : **www.saint-sauveur-medoc.com***

Extraits des derniers conseils municipaux

- Mise en révision du POS en PLU
- Demande de renforcement du réseau d'adduction d'eau potable de Lescarjean.
- Approbation des plans relatifs à la rénovation de la salle polyvalente et demande de subventions DETR (Etat) et conseil départemental pour les travaux.
- Mise à jour du PCS (plan communal de sauvegarde)
- Eclairage public : Ajouts de points lumineux à Lescarjean et Glomeau.
- Décision de travaux de peinture de l'intérieur de la mairie et de la porte de l'église.
- Recrutement en contrat aidé d'un agent d'accueil administratif – Madame Maryse LEDUC

Extraits des derniers conseils communautaires

- Pôle Petite Enfance - Enfance – Jeunesse :

La CDC a décidé l'acquisition de l'école du Pradina pour y regrouper les services multi accueil, le réseau d'assistants maternels, l'espace jeunesse et le service administratif enfance. Le coût total (acquisition + rénovation) sera de 958 000 € avec des subventions (Etat, CAF, Région) estimées à 619 000 €.

- Préparation du budget intercommunal :

Toutes les commissions se sont réunies afin de préparer le budget intercommunal. Une baisse de dotation de l'état oblige les élus à réaliser une économie de 250 000 €.

- La CCCM a décidé de lancer deux études de faisabilité portant sur la construction de la gendarmerie de Pauillac et sur la rénovation de la piscine. Ces 2 études permettront aux élus de mieux évaluer les coûts financiers nécessaires à ces 2 projets.

Information importante

Par délibération du 30 novembre 2015, le conseil municipal de Saint-Sauveur a décidé de :

« Prescrire la révision du POS - Plan d'occupation des Sols » c'est à dire concrètement, d'entreprendre une réflexion approfondie sur la manière dont sera géré l'urbanisme dans les dix années qui viennent :

. Quels seront les critères permettant de construire de nouvelles maisons, de protéger certains secteurs, fragiles, de l'urbanisation, les activités comme le vignoble,

. Quelle architecture voulons-nous...etc.

La démarche est officielle et conduite en association avec l'Etat, le Département, la Région, les Chambres de Métiers, de Commerce, d'Agriculture, qui vont s'exprimer sur les enjeux que notre commune doit prendre en compte, dès à présent sur son territoire, puis dans le périmètre plus vaste des communes qui l'entourent.

Pour que les choses soient très claires, cette délibération prise le 30/11/2015 a été affichée en mairie le 3 décembre 2015 et mention de cette publicité a été publiée dans le journal Sud-Ouest du 7 janvier 2016.

De plus , un dossier contenant la délibération et des éléments expliquant la démarche, est à la disposition de tous ceux qui souhaiteront, pendant toute la durée de la réflexion, écrire leurs propositions sur tel ou tel sujet concernant bien sûr l'urbanisme qui mériterait une attention particulière.

Afin de réactualiser notre **P**lan **C**ommunal de **S**auvegarde, nous souhaiterions mettre à jour la liste des personnes susceptibles d'avoir besoin des services médicaux et sanitaires en cas de canicule, tempête, grand froid ou coupure d'électricité etc. Cela concerne les personnes isolées ou sans moyen de locomotion, les personnes avec soins, les personnes handicapées, celles diminuées physiquement etc.

A ce jour, 70 personnes se sont inscrites. Si vous le souhaitez, nous pouvons vous rencontrer à la mairie ou à votre domicile pour plus d'informations.

Communication sur la distribution des comprimés d'iode - Comme indiqué lors des réunions publiques organisées par les responsables de la centrale du Blayais, chaque foyer a reçu ou va recevoir un courrier pour retirer auprès de la pharmacie les comprimés. A cette occasion, les cachets périmés devront être ramenés.

Au revoir 2015 - Bonjour 2016

Pour clôturer l'année 2015 nous avons tous apprécié les festivités proposées de novembre à janvier.
Voici quelques photos qui nous rappellent de bons souvenirs.
Le repas du club du 3ème âge le 22 novembre, Le marché de la Saint-Nicolas le 5 décembre, l'inauguration de la boîte à lire près de l'école le 11 décembre, le repas des aînés le 13 décembre, le Noël des enfants de l'école et son spectacle, le 15 décembre, les vœux de la municipalité le 8 janvier et les vœux des associations le 15 janvier.

Décharges sauvages

Les décharges sauvages illégales, les lieux de stockage intempestif de déchets du fait des particuliers ou des entreprises, sans aucune autorisation communale ou préfectorale, sont interdits. Sources de pollution et de dégradation de sites et de paysages au sein de la commune, un arrêté a été pris après avis du conseil municipal le 11 janvier 2016 permettant de sanctionner les auteurs de ces incivilités. Soyons tous vigilants afin d'enrayer ces pratiques. Merci à tous.

Smicotom
Faites une fleur à la nature

Deux déchetteries sont à votre disposition…. pourquoi dégrader la nature !!
CISSAC-MEDOC – Horaires d'ouverture
Mardi -Vendredi et Samedi : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h20
Mercredi : 9h00 - 12h30 - Jeudi : 13h30 - 17H20
SAINT-LAURENT-MEDOC : du Mardi au Samedi : 8h30-12h et 14h-17h30

rencontres eco citoyennes

Une journée « *Je nettoie mon village* » pourrait être organisée au début du printemps. Les personnes susceptibles d'être intéressées par cette manifestation sont invitées à se faire connaître à la Mairie

Les animaux trouvés errants sont considérés comme en état de divagation.
Ne pas hésiter à faire un signalement à la Mairie.

L'animal non identifié sera saisi et remis à la fourrière qui recherchera son propriétaire. A l'issue d'un délai de garde de huit jours ouvrés ou si l'animal n'est pas réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné. Le gestionnaire de la fourrière pourra le céder à une association de protection animale et le proposer à l'adoption. L'animal ne sera restitué à son propriétaire qu'après paiement des frais de fourrière.

Arrêtés de Limites d'agglomération

. ***Lescarjean*** : Toute la traversée du hameau est classée en agglomération.
. ***Entrée de Saint-Sauveur***
« côté cimetière » - l'entrée de l'agglomération est avancée au niveau de la station de pompage.
. ***La Garosse*** - classement en agglomération à partir du chemin de Bayche de Bouchard jusqu'au chemin rural face à la plaine des sports.

Durant l'année 2015 plus de 30 nids de frelons ont été détruits sur la commune en collaboration avec l'ACCA et nos apiculteurs. Cette année il faut rester vigilant car il y a une progression importante. De ce fait, il est recommandé de mettre en place dès à présent des pièges car les reines commencent à sortir et vont très vite bâtir de nouveaux nids. Si vous avez besoin de conseils vous pouvez contacter Messieurs Philippe BILLA ou Guy LATASSE.

Règlementation sur la circulation

Arrêté du 11 janvier 2016 : La circulation des véhicules à moteur est interdite de manière permanente sur la pelouse du stade et son annexe, à l'aire de jeux des enfants et à l'intérieur du périmètre des espaces verts, balisé par des plots en bois. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux véhicules de secours ni aux véhicules professionnels d'exploitation, de gestion ou d'entretien des espaces verts.

Circulation motos cross et quads - Vous êtes nombreux à nous signaler une circulation abusive de ces engins causant des nuisances sonores importantes. Conscients des gènes occasionnées nous étudions ce problème afin d'apporter une solution la plus adaptée qui puisse vous satisfaire.

Mercredi 17 février La ***Salvathèque*** nous a offert une très belle journée organisée sur le thème de la SOUPE.

Un atelier anti-gaspillage alimentaire été animé par le SMICOTOM, suivi d'un goûter à base de « pain perdu », de lectures pour les tous petits, et l'élaboration de la soupe collective ….. «TOOSKYA ».

En soirée, animation et dédicace de Jean-Pierre GAUFFRE autour de son livre "*Petit guide absurde et impertinent de la cuisine et de la gastronomie ".*

Lectures, échanges de recettes et de textes sur la gastronomie ont précédé la dégustation de la fameuse SOUPE autour d'un public ravi de partager ce moment de convivialité.

Les parents qui souhaitent scolariser leurs enfants pour la rentrée de septembre 2016, sont invités à se présenter avant le 31 mars au secrétariat de la Mairie avec le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.

Maison des adolescents de la Gironde

5 rue Duffour Dubergier 33000 Bordeaux
Tel. 05 56 38 48 65

La MDA accueille dans un lieu neutre, en tout anonymat, confidentialité, gratuité, les adolescents et jeunes adultes de 11 à 25 ans, le(s) parent(s), familles, l'entourage proche du jeune.

La MDA propose une écoute permettant d'accompagner l'orientation des jeunes et de leur famille, vers les services compétents.

Une antenne MDA en Médoc a ouvert ses portes depuis décembre 2015, 10 place du Maréchal Foch 33340 LESPARRE-MEDOC tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 10h à 17h.

Les professionnels présents sur cette antenne sont au nombre de trois : un psychologue, une infirmière et un travailleur social. L'accueil se fait avec ou sans rendez-vous et sans aucune autorisation parentale préalable.

SAUVEZ DES VIES, DONNEZ VOTRE SANG !

Salle des Fêtes à PAUILLAC

Après le don une collation est offerte

Contact : Mr Denis FEDIEU, Président

Tél. 05.56.58.95.48

Dates des futures collectes : Les mardis 19 avril, 28 juin, 9 août, 11 octobre et 6 décembre de 15 h 30 à 19 h 00.

Une collecte exceptionnelle aura lieu le mardi 3 mai au lycée Odilon Redon de 9h30 à 10h00.

Rencontre avec les nouveaux Salvatoriens

L'équipe municipale invite l'ensemble des nouveaux habitants, le vendredi 18 mars 2016 à 18 H 30, à la mairie, pour un moment d'échange et de convivialité.

Calendrier des manifestations

Vendredi 11 mars	LOTO	FOOT. Les Vieux Fûts
Samedi 12 mars	Repas FRUITS DE MER	Syndicat d'Initiative
Samedi 19 mars	Commémoration FNACA &	Carnaval A.P.E.
Vendredi 1er avril	LOTO	Syndicat d'Initiative
Dimanche 17 avril	Repas du	Club 3ème Age
Samedi 23 avril	Marche Nocturne	Les Croq'chemins
Dimanche 24 avril	Journée Pétanque	Syndicat d'Initiative
Samedi 30 avril	Concours jeux de société	A.P.E
Dimanche 8 mai	Commémoration	Municipalité
Dimanche 15 mai	Vide Grenier	A.P.E
Samedi 21 mai	Tournoi de Foot	Les Vieux Fûts
Samedi 28 mai	REPAS ou LOTO	Syndicat d'Initiative
Samedi 18 juin	Kermesse	Ecole
Vendredi 24 juin	Sardinade & Feu de St-Jean	Syndicat d'Initiative